

ADN

AUX DERNIERES NOUVELLES

Février
2022

Bravo et merci !

Grâce à votre large mobilisation, l'opération Forest in one Day, qui s'est déroulée le dimanche 13 février dernier, a connu un très grand succès. L'objectif de planter en un jour autant d'arbres que la commune de Crisnée compte d'habitants, soit 3.518, a été atteint. Une première mondiale qui restera longtemps dans la mémoire collective positive.

Il faut maintenant laisser la nature faire son œuvre avec quelques interventions humaines pour accompagner la croissance des arbres qui ont été plantés.

Parmi celles-ci, il y a la pose de copeaux de bois sur des bâches prédécoupées (65x65cm) et ce, afin de réduire la croissance des végétaux aux pieds des jeunes plants.

Cette plantation vous est dès à présent accessible tout comme la charmille des Valentines et des Valentins.



Est-ce un bois ou une forêt ?

Si les opinions divergent à ce sujet, il est généralement admis qu'une forêt se définit comme tout espace boisé de plus de 50 ares, soit ½ hectare. La surface boisée ici étant d'un peu plus de 34 ares, il y a donc lieu de parler de bois plutôt que de forêt.

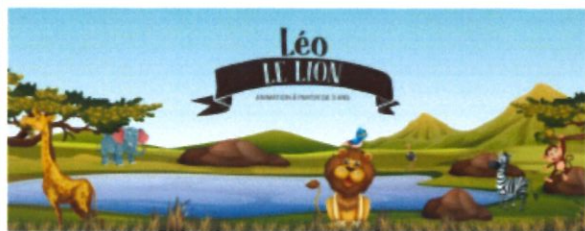
Une idée de nom pour ce lieu public partagé ?

Lancé il y a quelques jours sur Facebook, nous réitérons ici notre appel à votre imagination pour donner un nom à ce Bois. A ce jour, voici les propositions qui nous ont été envoyées :

Bois des Fées, Bois des Rêves, Bois de l'Amitié, Bois des Senteurs, Bois des Demoiselles, Bois Lumineux, Bois Senteur, Bois des Rencontres, Bois des Vœux, Bois de la Charmille, Bois du Soleil, Bois des Nains, Le bois Enchanté, le Boud'bwa, Bois des Chasseurs, Bois Pas-trot. Si vous avez d'autres suggestions de dénomination, n'hésitez pas à nous en faire part par mail – info@crisnee.be, ou par lettre déposée à la Maison communale, rue du Soleil, 1.



Nous invitons les petits au spectacle !



Déposez vos enfants au spectacle ...

nous nous occupons d'eux !

Pour les enfants de 3 à 8 ans ...

Samedi 12 mars - de 15h30 à 16h30

Anne et Magali «Ateliers D'Annetine» présenteront «*Leo, le Lion*».

Les enfants seront plongés dans la savane, au bord d'un lac où vit Léo le Lion qui rêve de ...

Un spectacle mêlant théâtre de comédiennes, marionnettes, chansons et kamishibai (théâtre de papier au Japon).

Réservation obligatoire pour le jeudi 10 mars : amelie.rongy@crisnee.be - 04/229.48.03

Myriam Tombeur 0474/58.85.69



Les salles communales étant occupées, nous accueillerons les enfants à l'Ecole La Buissonnière - rue J. Stassart, 15 à Crisnée (Fize-le-Marsal)



En partenariat avec



STAGE NUMÉRIQUE

Les 13 et 14 avril de 9 à 16h - Salle Toulouse

Tu as entre 9 et 13 ans ...

Viens

- découvrir et t'initier de façon ludique à la programmation d'un robot,
- créer un film d'animation en stop-motion.

Inscriptions et renseignements : Myriam Tombeur (Echevine) 0474/588569

Prix : 15€ - à payer après inscription sur le compte BE06 0910 0041 6422 (communication « Stage numérique - Nom, prénom de votre enfant »)



Marché artisanal

Plantes et produits du terroir



Le 18 avril (Lundi de Pâques) - de 9 à 16h

Place des Senteurs à Odeur

Renseignements : Myriam Tombeur 0474/58.85.69 - Alain Materne 0486/85.10.13

Les bouchons acceptés



Eau,
Lait,
Jus de fruit,
Sodas,
Bouchons sport,
Choco,
Beurre de cacahuètes,
Vaporisateurs,
Adoucissants,
Liquides lessive,
Pâte à tartiner

Ne jetez plus vos bouchons en plastique à la poubelle !

La Commune de Crisnée apporte son aide au Centre Belge pour Chiens Guides (CBCG) en ouvrant un point de collecte de bouchons en plastique au sein de la Maison communale, rue du Soleil 1.

Qu'est-ce que le CBCG et pourquoi collecter des bouchons en plastique ?

Le CBCG est une organisation nationale de mobilité qui forme depuis 1990 des chiens guides d'aveugles qui sont mis gratuitement à la disposition de personnes déficientes visuelles.

Les chiens guides permettent aux personnes aveugles ou malvoyantes d'être à nouveau actives dans notre société d'une façon plus sûre et plus détendue.

Ces chiens les aident à se déplacer en toute sécurité en évitant des obstacles sur le trottoir, en indiquant une bordure ou un passage pour piétons, ou encore en recherchant une place assise dans le bus ou le train.

Il y a tout un éventail de tâches pour lequel les chiens guides doivent être spécialement formés. Mais la formation demande beaucoup de temps (environ 20 mois) et est par conséquent onéreuse (25.000 euros/chien). C'est la raison pour laquelle depuis 2005 déjà, les bénévoles du CBCG collectent des bouchons en plastique. Cette action ludique est devenue une des principales sources de revenus pour le CBCG.

Que deviennent les bouchons en plastique collectés ?

Les bouchons et les couvercles en plastique, propres, de bouteilles, bidons et autres emballages sont collectés, enlevés, triés et vendus à une entreprise de recyclage. Le plastique est moulu, de sorte à pouvoir être traité à nouveau. Ainsi, on fabrique notamment des palettes durables à partir de bouchons.

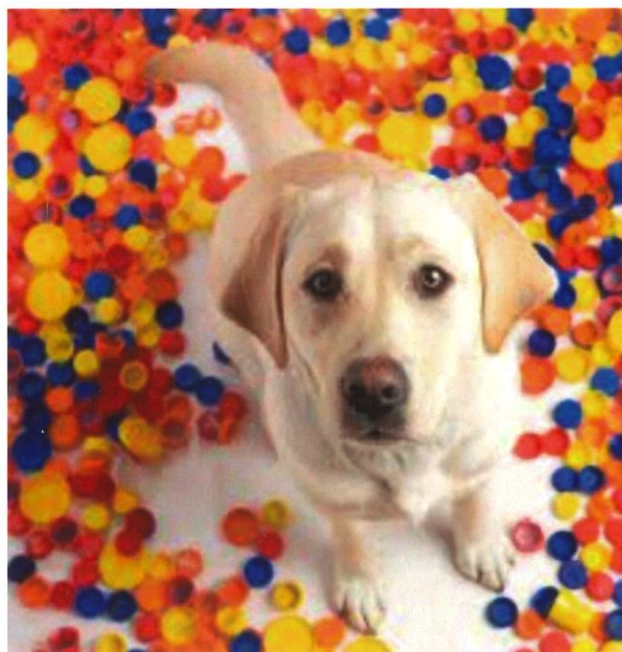
De cette façon écoresponsable, le CBCG collecte de l'argent afin de financer la formation de chiens guides. Depuis le début du lancement de l'action, 3000 tonnes de bouchons ont été récoltés.

Quels sont les bouchons en plastique qui sont acceptés ?

Il s'agit des bouchons des bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, de sodas, de boissons énergétiques, de sport, de vin, de vinaigre, les couvercles en plastique de pots de café, de sauces, de produits alimentaires (fromage à tartiner, pâte à tartiner, choco, miel), des œufs «Kinder Surprise», les capuchons de gel douche, de shampoing, de dentifrice, de vaporisateur (déodorant, produits de soin pour les cheveux, ...), les bouchons de produits de lessive, d'adoucissant, de produits de vaisselle, de produits d'entretien, les capuchons de stylos et de marqueurs ...

Le bouchon ou le capuchon ne doit pas avoir un diamètre supérieur à 25 cm, il doit être propre, sec et tout autocollant doit être retiré, le mieux possible, ainsi que le polystyrène, le carton et les anneaux de caoutchouc.

Les bouchons en plastique peuvent être déposés à la NMC du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.





Eglise Saint-Maurice de Crisnée

Il y a un peu plus d'un an, une partie de la façade avant de l'église de Crisnée se décrochait.

Sur base de l'état sanitaire du bâtiment qui lui a été remis le 19 avril 2021, le collège communal a attribué un marché d'architecture le 12 juillet 2022 à charge pour l'adjudicataire de préparer :

- une demande de permis d'urbanisme pour la modification partielle de la façade
- un métré complet en vue du marché de travaux qui suivra la délivrance du permis d'urbanisme.

Le relevé de l'église ou, si vous préférez, le mesurage, est terminé. La demande de permis d'urbanisme sera déposée dans les prochaines semaines. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier.

F99c — Chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers

Le conseil communal de ce 28 février 2022 a validé le plan de chemins réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers, mis en place par le collège communal durant ces derniers mois.

Les voitures ne peuvent donc plus circuler sur ces chemins sauf celles :

- des agriculteurs qui se rendent à leur champs
- des autorités communales
- du service travaux de la commune
- de la police et des services de secours et d'incendie.



LA COMMUNE DE CRISNÉE ORGANISE UNE JOURNÉE DÉDIÉE AU

PRINTEMPS

LE 11 AVRIL 2022 POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 10 ANS

Lieu : ESPACE CULTURE ET LOISIRS JV, RUE V. BONNECHÈRE, 14 À 4367 CRISNÉE

Horaire : DE 9H À 16H

Prix : 8€/ ENFANTS. A VERSER SUR LE COMPTE BE06 0910 0041 6422

Informations et inscriptions:

AMELIE.RONGY@CRISNEE.BE

04/229 48 03

MYRIAM TOMBEUR 0474/58 85 69

